

Votants : 80
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 17 mai 2019
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 28 mai 2019

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 27 mai 2019

FINANCES ET FISCALITE – TARIFS DES EQUIPEMENTS ET SERVICES INTERCOMMUNAUX

Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Anne BAUDOUIN, Daniel BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Thierry BEAUFILS, Elisabeth BEAUVAIS, Jacques BILLY, Yamina BOUDAHMANI, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Jean-Romée CHARBONNEAU, Christelle CHASSAGNE, Alain CHAUFFIER, Jean-Luc CLISSON, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Fabrice DESCAMPS, Thierry DEVAUTOUR, Pascal DUFORESTEL, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Jean-Martial FREDON, Marie-Chantal GARENNE, Robert GOUSSEAU, Michel HALGAN, Véronique HENIN-FERRER, Anne-Lydie HOLTZ, Florent JARRIAULT, Bruno JUGÉ, Gérard LABORDERIE, Alain LECOINTE, Jacqueline LEFEBVRE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Jean-Pierre MIGAULT, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Serge MORIN, Jacques MORISSET, René PACAULT, Michel PAILLEY, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Alain PIVETEAU, Adrien PROUST, Claire RICHECOEUR, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Nathalie SEGUIN, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Dominique SIX, Jacques TAPIN, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Yvonne VACKER, Michel VEDIE, Patrice VIAUD

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Marie-Christelle BOUCHERY à Patrice VIAUD, Charles-Antoine CHAVIER à Jacques BROSSARD, Christine HYPEAU à Alain BAUDIN, Agnès JARRY à Jeanine BARBOTIN, Dominique JEUFFRAULT à Jacqueline LEFEBVRE, Monique JOHNSON à Alain PIVETEAU, Guillaume JUIN à Eric PERSAIS, Lucien-Jean LAHOUSSE à Dominique SIX, Rabah LAICHOIR à Marcel MOINARD, Michel PANIER à Jérôme BALOGE, Sylvette RIMBAUD à Marie-Paule MILLASSEAU

Titulaires absents suppléés :

Dany MICHAUD par Jean-Claude CHATELIER

Titulaires absents :

Carole BRUNETEAU, Didier DAVID, Jean-Claude FRADIN, Isabelle GODEAU, Simon LAPLACE, Rose-Marie NIETO, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Céline VALEZE

Titulaires absents excusés :

Marie-Christelle BOUCHERY, Charles-Antoine CHAVIER, Christine HYPEAU, Agnès JARRY, Dominique JEUFFRAULT, Monique JOHNSON, Guillaume JUIN, Lucien-Jean LAHOUSSE, Rabah LAICHOIR, Michel PANIER, Sylvette RIMBAUD

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Yamina BOUDAHMANI

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20190527-C21-05-2019-DE
Date de télétransmission : 05/06/2019
Date de réception préfecture : 05/06/2019

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS**CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 27 MAI 2019****FINANCES ET FISCALITE – TARIFS DES EQUIPEMENTS ET SERVICES INTERCOMMUNAUX**

Monsieur **Thierry DEVAUTOUR**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Chaque année, il convient de s'interroger sur le niveau de tarifs appelés en contrepartie des services publics dispensés par la Communauté d'Agglomération.

Le tableau ci-dessous décrit les politiques publiques sur lesquelles la CAN adopte un tarif :

Politique	Dépenses		Recettes		Part des recettes tarifaires/Dep totales (B/A)
	Dépenses réelles totales 2018 (A)	Dont charges personnel	Recettes réelles totales	Dont recettes tarifaires 2018 (B)	
Sports	4 419 976 €	2 386 947 €	1 256 961 €	1 150 445 €	2,03%
Musées	1 300 036 €	878 820 €	99 753 €	74 746 €	5,75%
Conservatoire	2 674 531 €	2 421 717 €	421 158 €	331 925 €	12,41%
Médiathèque	3 104 869 €	2 355 437 €	185 455 €	67 089 €	2,16%
Arts plastiques	221 291 €	189 639 €	59 379 €	59 258 €	26,78%
Gens du voyage	411 675 €	215 931 €	285 430 €	71 955 €	17,48%
Immo d'entreprises	606 520 €	76 588 €	460 071 €	373 084 €	61,51%

Il est proposé de ne pas faire évoluer les tarifs relatifs aux politiques publiques de la CAN.

Concernant les aires des gens du voyage, il a été adopté précédemment un tarif d'occupation pour la période hivernale. A ce stade, on note depuis deux ans une occupation proche de 100% sur nos aires. Il ne semble pas souhaitable de modifier pour l'instant ce tarif, l'acceptation actuelle montrant l'intérêt de la stabilité. Il faut rappeler que les occupants paient également la part d'énergie utilisée.

Au niveau des Espaces économiques (co-working, pépinières), de nouveaux tarifs ont été adoptés lors de la séance du 24 septembre dernier devant courir à partir du 1er octobre et du 1er janvier 2019.

Enfin, les autres équipements ont connu des hausses sur 2018 tant l'accès aux Musées, que les cours d'Arts plastiques.

C'est donc un maintien des tarifs qui semble le plus pertinent.

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20190527-C21-05-2019-DE
Date de télétransmission : 05/06/2019
Date de réception préfecture : 05/06/2019

Cette politique tarifaire partage aussi une préoccupation sociale d'accès à nos équipements avec la mise en œuvre de tarifs adaptés aux quotients familiaux.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Actualiser les barèmes liés aux quotients familiaux tels que présentés ci-dessous prenant en compte le taux d'inflation 2018, soit +1,85%

	Pour mémoire	Application pour les tarifs 2019/2020
QF1 = quotient inférieur ou égal à 544 € - Application du tarif jaune	534 €	544 €
QF2 = quotient compris entre 545 et 871 € - Application du tarif vert	535 € à 855 €	545 € à 871 €
QF3 = Application du tarif bleu pour les quotients égaux ou supérieurs à 872 €	856 €	872€

- Reconduire et adopter les tarifs proposés ci-annexés.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 80

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Thierry DEVAUTOUR

Vice-Président Délégué

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20190527-C21-05-2019-DE
Date de télétransmission : 05/06/2019
Date de réception préfecture : 05/06/2019